

# LES BABILLAGES DES VALS

LETTRE TRIMESTRIELLE N°27  
OCTOBRE · NOVEMBRE · DÉCEMBRE · 2024  
RELAIS PETITE ENFANCE

## EDITO

Nous sommes heureux de vous retrouver en ce début d'année ! Le temps passe vite mais le RPE vous concocte encore de nombreux rendez-vous au fil des mois...

Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez un article sur la période d'adaptation, moment important de l'accueil de votre enfant chez l'assistant maternel.

Enfin, vous retrouvez les dernières actus en bref et quelques retours sur les temps culturels proposés par le relais aux familles, enfants et assistants maternels !

Bonne lecture et bonne reprise !

### SOMMAIRE

P.2 • La période d'adaptation

P.3 • Actus en bref

P.4 • À venir



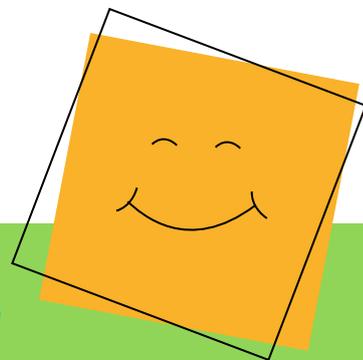
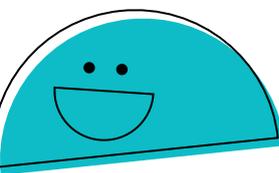
### RESTEZ INFORMÉS !

Assistants maternels, parents, si vous avez une adresse de messagerie, merci de **la faire parvenir à l'adresse de votre RPE de référence.**

Vous serez ainsi **informés au plus vite des actualités** sur le territoire.

### MÉDIATHÈQUE DES VALS DU DAUPHINÉ

Nous vous rappelons que l'ensemble des abonnements aux réseaux des médiathèques des Vals du Dauphiné sont **gratuits pour les professionnels de la petite enfance.** Alors si vous êtes assistants maternels, gardes à domicile, n'hésitez pas à vous rendre dans votre médiathèque pour faire votre abonnement ou à contacter le relais !



**monenfant.fr**

*Attention : pour les assistants maternels, l'inscription sur le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr) est obligatoire.*

Une campagne d'information a été lancée en septembre 2021 pour vous inciter à **inscrire vos disponibilités sur le site « monenfant.fr »**. Cette inscription est importante afin de **faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour les familles.**

Attention, pensez bien à mettre à jour régulièrement vos disponibilités d'accueil.

## DOSSIER

# LA PÉRIODE D'ADAPTATION

Temps de rencontre, d'observation de l'enfant, d'échanges, **la période d'adaptation est essentielle** pour l'épanouissement de l'enfant dans son nouveau milieu de vie. Elle est nécessaire aussi bien au tout-petit qu'aux parents et à l'assistant maternel, pour percevoir les besoins de l'enfant, assurer une continuité des habitudes de vie, mettre en place les règles de fonctionnement réciproque permettant d'instaurer une **confiance mutuelle**.

Ce temps d'adaptation doit être évoqué dès la première rencontre avec les parents. Son inscription au livret ou projet d'accueil facilite, rassure les nouveaux parents employeurs. **Accueillir un nouvel enfant, c'est accueillir aussi ses parents**. Cette période débute le premier jour prévu au contrat de travail.

**Pas de formule ou durée type idéale.** Définie avec les parents, lors de l'entretien administratif sur les modalités du contrat, elle peut être plus ou moins longue, passer par un ou plusieurs temps d'accueil en présence du parent, par un accueil à divers moments de la journée... Sa durée va dépendre

du comportement de l'enfant.

En effet, nouvelles personnes, nouveaux bruits, nouvelles odeurs, mais aussi nouvelles façons d'être couché, porté, câliné... Il faut **laisser le temps à l'enfant** d'appréhender ces changements. L'adaptation progressive lui permet de prendre appui sur la présence du parent dans cet univers inconnu.

Plus l'assistant maternel aura d'informations sur son environnement, mieux il pourra le comprendre, veiller à ses besoins, son bien-être, son développement.

**Observer l'enfant est essentiel.** Ce n'est pas parce qu'il ne pleure pas qu'il n'a pas besoin de ce temps d'adaptation.

**Quelques outils peuvent faciliter la séparation :** un album photo des événements de la journée avec, à la fin, celle de maman et papa, un objet sensoriel (tissu avec l'odeur des parents). Ritualiser avec des mots permet à l'enfant de connaître le déroulement de la journée et de se sentir en sécurité.

Source : PMI de l'Ain



## LES ÉTAPES DE L'ATTACHEMENT

On ne peut pas parler d'adaptation sans évoquer l'attachement. Ce processus ne peut se créer que si l'enfant se sent en sécurité affective, d'où son importance.

**De 0 à 3 mois**, l'enfant est totalement dépendant de la personne qui s'occupe de lui pour son bien-être. Les fondements de l'attachement commencent dans la réponse de l'adulte à ses besoins. La continuité des pratiques prend rapidement du sens pour l'enfant, qui pourra progressivement communiquer avec l'adulte car il se sentira entendu et compris.

**De 3 à 6 mois**, il prend peu à peu conscience de ses émotions. Le lien d'attachement s'approfondit au fur et à mesure que ses besoins sont comblés.

Il reconnaît sa figure principale d'attachement, le plus souvent les parents. L'assistant maternel devient la seconde. L'attachement se crée dans un plaisir de se sentir bien ensemble.

**L'angoisse dite du 9e mois**, mais qui peut apparaître avant ou même bien après, désigne la peur de l'enfant confronté à des étrangers qui le rend hypersensible à la séparation. La présence du parent sur plusieurs jours peut le sécuriser.

**À 2 ou 3 ans**, tout dépend de la capacité de l'enfant à nouer des relations, à s'autonomiser, s'il a été confié à d'autres personnes ou pas. En général, il accepte mieux la séparation et peut plus facilement exprimer ses besoins, ses émotions et se repérer dans le temps.

La période d'adaptation existe dans tous les lieux d'accueil collectif et doit être aussi la règle chez l'assistant maternel.

Chaque accueil est différent. La période d'adaptation est un précieux temps d'observation de l'enfant, « d'apprivoisement » réciproque, elle permet à chacun de s'adapter.

**« C'est chaque fois une nouvelle aventure. »**



# RETOUR SUR...

## LES « PETITS EXPLORATEURS »

Cet atelier permet aux familles, assistants de venir découvrir les joies de la **motricité libre** sur une matinée !



## LES DOUC'HEURES DES VALS

Au mois de juillet dernier a eu lieu la 4<sup>e</sup> édition du festival familial **Les Douc'Heures des Vals**, co-organisé par le RPE Vals d'Est et la MJC-EVS des Abrets en Dauphiné.

Au parc Bisso, petits et grands ont pu partager des instants de complicité autour de la danse, du massage, des lectures de contes ou d'atelier de peinture.

En libre-service, un espace petite enfance accueillait les plus petits qui ont pu explorer un parcours de motricité, des jeux de découvertes sensorielles. Pour les plus grands, des jeux surdimensionnés leur ont permis de tester leur habileté !

Soyez prêt, la 5<sup>e</sup> édition est en préparation...

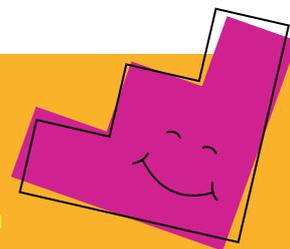


## ANIMATION PETITE OUIË

Deux matinées **découverte des sons, bruits ou... silence** en manipulant des objets de récupération, animées par Fabien BOURGIN, de l'association « **Et Colégram** » de Bourgoin.



# ACTUS EN BREF



## FOCUS : LES DOCUMENTS DE FIN DE CONTRAT

### Doit-on obligatoirement effectuer une simulation pour les obtenir ?

L'Urssaf service Pajemploi met à disposition un outil permettant de générer automatiquement les documents de fin de contrat.

**Pour cela, à partir de son compte en ligne, l'employeur doit :**

1. Réaliser la dernière déclaration de salaire sans oublier de cocher la case « fin de contrat » ;
2. Se connecter à la rubrique « fin de contrat » pour éditer les documents. Il n'a pas l'obligation de faire une simulation pour les obtenir.

C'est simple, pratique et gratuit.



# À VENIR

## BALADES EN FORÊT :

Nous allons reprogrammer des balades en forêt sur les 4 saisons, ceci pour les professionnels et pour les parents.

Préparez vos bottes, pantalons et le cas échéant vos vêtements de pluie pour découvrir la nature quelque soit le temps (sauf très fortes intempéries).

Un mail sera envoyé prochainement pour préciser les dates, horaires et conditions.

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE :

De nombreux spectacles vous seront proposés pour la fin de cette année. Vous serez informés très prochainement des dates et lieux.



# LES SECTEURS



Valérie VILLETON



Nadine ARMENAUD



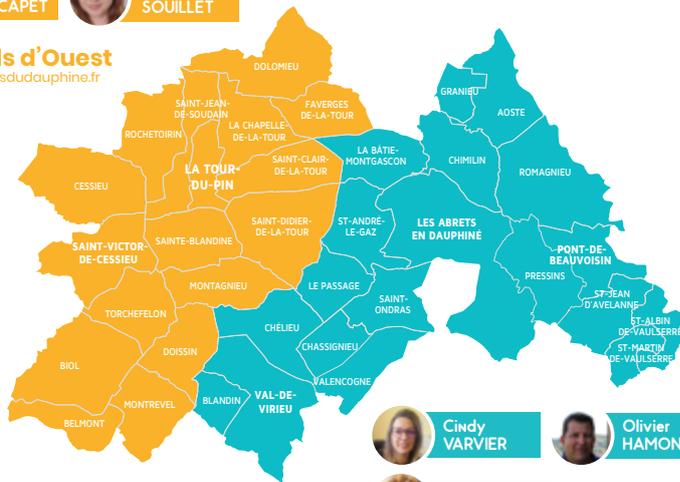
Thomas GIROUD CAPET



Lauranne SOUILLET

### Secteur Vals d'Ouest

rpe.valsdouest@valsdudauphine.fr  
04 74 96 50 10



Cindy VARVIER



Olivier HAMON



Evelyn PAPPALARDO

### Secteur Vals d'Est

rpe.valsdest@valsdudauphine.fr  
04 76 32 71 98

